

L'insertion pas à pas

Nos pratiques
Nos méthodes en CIPPA

Avant-propos

Depuis les années 80, face aux difficultés rencontrées par les jeunes, notamment les moins qualifiés, l'Éducation nationale a mis en place de multiples actions dont les modalités se sont progressivement diversifiées.

Le premier CIPPA (Cycle d'Insertion Professionnelle Par Alternance) prenant en charge les jeunes les plus en difficulté, en situation de rupture scolaire, a vu le jour dans l'académie de Nantes en 1987.

Ce dispositif d'accueil et de remotivation repose sur un partenariat multiple et sur une alternance école/entreprise.

Accompagné par le coordonnateur du CIPPA et une équipe d'enseignants, le jeune y construit son parcours vers la qualification et l'insertion.

Au cours des douze années écoulées, une démarche s'est mise en place, des méthodes, des outils ont été construits et le dispositif s'est considérablement renforcé puisque, maintenant, 32 mesures accueillent, chaque année, 750 jeunes. Cette progression s'est réalisée, dans l'action, avec le souci constant de s'adapter aux besoins des jeunes face à la mouvance de la situation économique et sociale.

Le bilan est très encourageant ; aussi l'heure était-elle venue de capitaliser, de conceptualiser ces pratiques pour aller plus loin dans l'amélioration du dispositif ; le projet européen Youthstart nous en a donné l'opportunité.

Ce projet mené en collaboration avec la DAFCO (Délégation Académique de la Formation Continue) a été l'occasion :

- de porter un regard sur nos pratiques, d'expliquer, de clarifier notre fonctionnement face aux multiples questions de nos partenaires espagnols, italiens et portugais, de passer de l'implicite à l'explicite ;
- d'aménager une passerelle avec la formation continue, d'échanger sur nos démarches, nos méthodes face à des publics en difficulté ;
- de mettre en place des actions nouvelles en partenariat avec des organismes professionnels, des entreprises, des associations, des CFA (Centre de Formation d'Apprentis).

Ce guide est le résultat de trois ans de réflexion, de travail de groupes où les coordonnateurs de CIPPA ont partagé leurs expériences, ont mis en commun leurs outils et se sont beaucoup impliqués dans l'analyse de leurs pratiques.

Que tous les participants à cet important travail en soient remerciés. Je souhaite que cet ouvrage soit un outil qui permette le transfert d'une approche différente du jeune et de démarches innovantes dans l'enseignement initial.

Jean-Pierre BENEJAM
Recteur de l'académie de Nantes

La Mission Générale d'Insertion (MGI) de l'académie de Nantes

Elle accueille chaque année environ 1500 jeunes dans :

- des actions d'accompagnement vers l'emploi,
- des actions de qualification selon des modalités adaptées,
- des mesures d'accueil et de remotivation des jeunes en difficulté.

Les actions d'accueil et de remotivation

Elles comportent actuellement :

- 30 CIPPA (Cycle d'Insertion Professionnelle Par Alternance),
- 3 MODAL (Module D'Accueil de jeunes Lycéens « décrocheurs ») accueillant chaque année plus de 750 jeunes.

Dans le cadre de ces mesures, des actions spécifiques pour les jeunes le plus en difficulté ont été mises en place en partenariat avec des organismes professionnels, des entreprises, des Centres de Formation des Apprentis...

Actions spécifiques mises en place entre 1996 et 1999

Un chantier école en restauration de murs.

Des formations intégrées :

- horticulture,
- hébergement, restauration,
- maintenance hygiène des locaux,
- grande distribution.

Des actions de sensibilisation et de préqualification dans certains secteurs :

- plâtrerie,
- métallerie,
- alimentaire.

Un pôle d'insertion :

- mutualisation des ressources entre le CIPPA et la 3^e d'insertion.

Sommaire

Chapitre 1	9
Notre vision de l'insertion	
CIPPA, entre école et vie professionnelle	
Chapitre 2	15
Organiser l'année	
Chapitre 3	29
Le jeune, acteur de son parcours d'insertion	
Chapitre 4	79
Mobiliser l'entreprise	
Chapitre 5	129
Monter et faire vivre des actions	
Chapitre 6	153
Faire reconnaître les compétences acquises	
Chapitre 7	181
Évaluer une action, un dispositif d'insertion	